

la liberté de l'Eglise catholique. Non contente de persécuter et de chasser les ordres religieux, non contente de poursuivre et d'emprisonner l'épiscopat et le clergé séculier, elle se prépare à se substituer complètement à l'autorité pontificale dans la nomination des évêques. La mort de Monseigneur l'évêque de Fulda lui fournit une belle occasion de mettre à exécution ses desseins impies et M. de Bismarck est homme à ne pas la laisser s'échapper. En effet, on a reçu à Rome la nouvelle que le chancelier prussien faisait nommer à l'évêché de Fulda un évêque de son choix que la cour de Rome y consente ou non.

Nos lecteurs savent déjà que le vénérable archevêque de Po-en a été condamné, par les tribunaux prussiens, à payer six fortes amendes pour autant d'infractions aux nouvelles lois ecclésiastiques. Voici à ce sujet de nouveaux détails :

Le montant total de ces amendes s'élève à 1,300 thalers, environ 900 piastres de notre monnaie (le thaler vaut \$0.69½). Afin de recouvrer cette somme le gouvernement a fait saisir la voiture et les deux chevaux du prélat; mais la vente de ces objets n'a produit que 200 thalers, et le tribunal a statué que, si le reste de la somme n'est pas payé, on aura recours à l'emprisonnement et que la proportion sera six mois de prison en remplacement de 900 thalers. Comme on le voit les autorités prussiennes ne reculent devant aucune extrémité. Il est question d'enfermer Mgr. Ledochowski dans une forteresse.

En outre, il sera bientôt passé une loi punissant de l'exil tous les prêtres catholiques récalcitrants. C'est avec ses engins infernaux, fabriqués par Bismarck et ses fidèles, que le gouvernement de la Prusse prétend baillonner l'Eglise catholique et en faire son humble vassale; mais il se trompe et le temps n'est peut être pas éloigné où il portera la peine due à ses méfaits.

On remarque d'ailleurs dans différentes parties de l'empire allemand des tendances d'opposition qui pourraient dans un avenir assez rapproché amener la rupture du lien qui les attache à la Prusse. Dans la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg surtout la réaction paraît très accentuée. Ce qui fait craindre à un journal de Vienne, que la Prusse ne soit un jour ou l'autre forcée d'employer la force pour vaincre ces tendances anti-unionistes.

— La profonde division qui existe entre les parties de l'Assemblée nationale de France met à tout instant ce pays à deux doigts de sa perte. Les conservateurs y sont encore en majorité; mais cette majorité est si faible qu'il suffit de quelques abstentions pour que la victoire se change en une honteuse défaite. Le 7 novembre, par exemple, il s'agissait de choisir quinze commissaires chargés de faire l'examen de la proposition du général Changarnier demandant la prolongation des pouvoirs du Maréchal MacMahon pendant dix ans. Par un hasard qui a surpris tout le monde, y compris les radicaux eux-mêmes, la majorité conservatrice n'a pu faire élire que sept commissaires tandis que les radicaux en faisaient élire huit. Voilà donc ces derniers en majorité sur une question d'une extrême importance.

Il est vrai que la décision des commissaires quelle qu'elle soit ne préjuge aucunement la décision future des comités et engage encore moins le vote de l'Assemblée; mais nous voyons dans ce fait une preuve convaincante de la faiblesse des conservateurs dans l'Assemblée de Versailles.

Dans un vote récent, où tous les partis avaient réuni leurs forces, le ministère n'a obtenu qu'une majorité de dix voix. Aussi le Maréchal MacMahon a-t-il donné à entendre à plusieurs députés qu'il ne se contentera pas d'une aussi faible majorité quand il s'agira de la prorogation de ses pouvoirs.

Qu'est donc devenue la forte majorité qui a élu le Maréchal MacMahon Président de la République Française, le 21 mai dernier? Sous le souffle pestilentiel des doctrines subversives qui bouleversent la France, sous l'action dissolvante d'un provisoire énervant, cette majorité s'est égrenée, s'est dispersée aux quatre vents du ciel. Dans presque toutes les nouvelles élections qui se sont faites depuis le 24 mai, les masses populaires, fourvoyées par la propagande des ennemis de l'ordre social ou terrorisées par les meneurs révolutionnaires, ont voté contre les conservateurs ou se sont abstenus de les appuyer; de telle sorte que les nouveaux députés sont presque tous des partisans avancés de la Révolution.

De plus, la désunion s'est mise dans les rangs même des amis de l'ordre: les bonapartistes se sont séparés des monarchistes sur la question de la restauration royaliste et se sont alliés aux radicaux dans l'espérance d'obtenir *l'appel au peuple*. Les monarchistes eux-mêmes sont profondément divisés sur les bases mêmes de leur programme et cette division les met dans l'impossibilité d'agir d'une manière efficace.

Pour se maintenir au pouvoir, et empêcher le renouvellement des turpitudes révolutionnaires les conservateurs sont forcés de faire des concessions aux partis mitoyens. Ils ont dû abandonner tout désir de restauration de la royauté; puis ils se sont rabattus sur le provisoire comme étant une planche de salut; et voilà qu'en désespoir de cause ils seraient forcés d'accepter une République soi disant conservatrice pour s'assurer l'appui du centre gauche. C'est ainsi que, de concessions en concessions, la France descend la pente qui la précipite vers le gouffre de la Révolution et la Commune.

— Le différend survenu entre le gouvernement de Washington et celui de Madrid, au sujet du *Virginius*, est, disent les dernières nouvelles, réglé à l'amiable. Ce règlement paisible de la difficulté a été amené par les concessions réciproques que se sont faites les deux gouvernements. L'Espagne a accepté quelques-unes des conditions posées par les Etats-Unis, et ceux-ci ont abandonné leurs autres prétentions.

Ainsi, le *Virginius* sera immédiatement remis aux autorités américaines avec les quelques personnes appartenant à ce navire et qui n'ont pas encore été fusillées. Puis on accordera un salut d'honneur au drapeau américain. Enfin la question de l'indemnité sera réglée plus tard, probablement par un tribunal mixte.

Cette solution pacifique semble causer une grande joie aux deux nations, et de fait elle est également avantageuse à toutes deux. L'Espagne est déjà assez occupée à régler ses affaires de famille, sans se mettre sur les bras une guerre à l'étranger. Quant aux Etats-Unis, on confie quelconque paralyserait pour longtemps leur commerce et leur industrie; les américains, qui sont d'excellents calculateurs, le prévoient parfaitement.

Cependant, il reste encore une toute petite difficulté à vaincre, qui pourrait bien empêcher la solution pacifique que nous venons de rapporter. Les autorités cubaines, accepteront-elles la décision de la mère-patrie?

Le lien qui rattache Cuba à l'Espagne est bien faible; et les dépêches nous annoncent que les volontaires cubains sont bien décidés à ne pas rendre le navire confisqué et à n'accepter aucune condition qui froisserait leur honneur national. En attendant ils se préparent avec activité à repousser toute agression de la part des Etats-Unis.

— Au moment où nous mettons sous presse, le parlement